



Edito

TOUT VA BIEN, TRÈS BIEN MADAME LA MARQUISE

Oui, c'est tout le message que le gouvernement tend à faire passer comme dans un certain temps de l'histoire où les royalistes, ensuite la bourgeoisie puis nos gouvernements dans un passé récent pouvaient le faire quand tout allait mal pour les travailleurs. Et est-ce que tout va bien actuellement ? Oui, et trois fois oui pour les possédants et tout autant de non, voire plus, pour ceux qui subissent le carnage social et économique.

Nous avons actuellement une crise majeure et, selon certains spécialistes, une pire à venir qui serait encore plus dure. Alors oui, tout va bien pour le système économique en place qui projette ses responsables dans une situation sociale encore plus confortable (comme s'il fallait qu'elle soit amplifiée). Nous avons des riches encore une fois de plus en plus riches, des classes supérieures encore plus déconnectées des vraies réalités, des dirigeants de plus en plus féroces et écrasants, des mercenaires serviteurs des secteurs financiers et des grands groupes qui n'ont aucun scrupule humain pour asseoir encore plus leurs souverainetés.

Tout ceci pourrait apparaître comme une conséquence de plus de deux ans de crise mais c'est le bilan de plusieurs décennies de monarchie capitaliste. Cette dictature à la française, ces oligarques, n'ont aucun sentiment, ni humain, ni pour l'intérêt général et encore moins de solidarité. Ils sont nés, éduqués, ont grandi dans

une logique de pouvoir et vivent entre eux. C'est un vrai ghetto que nous ne pouvons imaginer tellement les conditions de vie et d'existence sont dures, enfin dans un monde où l'argent est roi et que manquer de millions reste insupportable.

Preuve en est qu'ils n'en ont jamais assez. En 2021, les grands patrons du SBF 120 (qui regroupe le CAC 40 et 80 autres entreprises cotées sur d'autres marchés à la bourse de Paris) ont obtenu "de fortes hausses de rémunérations médianes et moyennes". Pour ceux du CAC 40, c'est plus de 52%. 24 d'entre eux dépassent le plafond "socialement acceptable" (ce n'est pas moi qui le dis) de 5,12 millions d'euros.

La moyenne des rémunérations annuelles des patrons du CAC 40 représente 369 fois le SMIC en base 39 heures, soit plus d'un salaire minimum par jour. Pour que ce soit encore plus parlant, nos chers anges gardiens du capital touchent 3.186,06 €uros si nous les mettions dans la position d'un salarié à temps plein (1.607 heures sachant que le taux horaire au SMIC est de 11,07 €uros bruts). Ils touchent en année pleine 584,48 €uros de l'heure toute l'année, vacances, nuits et week-end.

Remettre les choses dans le contexte paraît compliqué tant les

.../...

Sommaire :

Edito : Tout va bien, très bien	P. 1 & 2
Elections dans la Fonction Publique	P. 2
Prise de Parole 10/11	P. 3
Retraités : Action 6/12	P. 4
FD Energies : Courrier au DG adjoint 09/11	P. 5
Humeur	P. 6
Communiqué Finances Publiques	P. 7
Hommage à Alain Léger	P. 8
Formation Syndicale UD et ULs 2023	P. 9 & 10



AGENDA

**RASSEMBLEMENT MARDI 6 DÉCEMBRE
devant le MEDEF à BOURGES à 10 h 30**

Rue 1/3 Rue Maurice Roy

Retraités et actifs on se mobilise ensemble !

(voir tract page 4)

DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE

**Elections professionnelles
des 3 Fonctions Publiques**



**Le vote de toutes et tous est indispensable
pour une CGT forte**

sommes sont astronomiques et pour le coup très indécentes comparées aux conditions de vie de plus en plus difficiles pour un grand nombre d'entre nous. Il faut savoir que la moyenne d'augmentation des salaires l'an dernier était de 1,4% et que le SMIC était de 10,48 €uros bruts de l'heure (1.589,47 €uros mensuel).

Sur quelle planète sommes-nous pour nous entendre dire que les augmentations de salaire, des retraites et de toutes les allocations seraient inévitablement néfastes pour les entreprises et la croissance, qu'elles mettraient en péril les fameuses finances publiques ?

Pas d'augmentation pour, à minima, combler la flambée de prix mais un déversement massif d'argent provenant de nos impôts, quels qu'ils soient. Les aides publiques aux entreprises s'élèveraient au minimum à 157 milliards d'euros en 2019, soit près d'un tiers du budget de l'État (31 %) et plus de deux fois le budget de l'Éducation nationale. C'est inacceptable.

Et cet argent, il sert à quoi ? A rien en faveur des salariés. Il se retrouve dans les poches de l'ensemble du patronat, petits, moyens, gros pour asseoir et conforter un peu plus leur train de vie. Les collectivités ne peuvent plus investir, principalement les mairies et les départements, pour l'intérêt général, dans les infrastructures et pour subventionner les associations.

Nous pouvons dire que le travail en France est largement subventionné entre l'argent copieusement donné et toutes les exonérations dont le patronat raffole. Et comme ça ne suffisait pas, une baisse des impôts de production de huit milliards est dans le tuyau. Moins huit d'un côté équivaut à plus huit de l'autre. C'est tout ça le ruissellement des capitaux.

Mes Camarades, continuons à convaincre que d'autres solutions sont possibles et incontournables pour nous sortir de ces situations. La réforme des retraites va bientôt nous être expliquée en long, en large et en travers pour essayer de convaincre que c'est une formidable avancée sociale. A nous d'expliquer le retour en arrière et la régression qu'elle va entraîner.

Bon courage à toutes et à tous.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général

ELECTIONS

DANS LA FONCTION PUBLIQUE : UN ENJEU POUR TOUTE LA CGT

Les fonctionnaires des trois versants de la fonction publique sont appelés à s'exprimer pour élire leurs représentants **du 1^{er} au 8 décembre** par vote électronique et uniquement le 8 pour le vote physique. Il faut bien vérifier que vous avez reçu les liens d'accès, les codes ou le matériel de vote par correspondance. Il faut également essayer de se connecter le plus rapidement possible car, avec l'expérience, il apparaît que des pannes se multiplient, ce qui ne facilite pas la volonté de voter.

Ce vote va permettre de déterminer la représentativité dans chaque collectivité, hôpital et EHPAD public, dans les collectivités territoriales ou encore aux services des impôts, à la Poste, à la DGATT, à l'éducation nationale.

Ce vote va permettre de mesurer le rapport de forces possible contre des directions et des ministères qui ont pour objectif de faire des économies sur la masse salariale, de réduire drastiquement les missions des services publics et la réorganisation avec encore des fermetures

Contrairement aux autres syndicats, seule notre organisation avec un nombre important d'élus du personnel est en capacité d'alerter, de s'opposer, de combattre et de proposer des alternatives progressistes. Ce qui s'est passé à la Poste contre les réorganisations, à la Direction Générale des Finances Publiques, à l'hôpital de Vierzon, dans certaines mairies ou au Conseil Départemental, ou encore dernièrement à l'hôpital de Bourges, montre que les batailles gagnées sont à mettre au crédit des syndicats CGT avec nos élu(e)s.

Voter, faire voter nos syndiqué(e)s car certains pensent que nous avons déjà gagné avant les élections, faire voter les salariés avec une mobilisation sans relâche dans les jours qui viennent, doit être la priorité de toute la CGT. Nous devons tous être mobilisés pour une victoire grandissante qui imposera le progrès social.





PRISE DE PAROLE

RASSEMBLEMENT DU 10 NOVEMBRE 2022



Cher(e)s Camarades,

Cette journée de grève et de manifestations s'inscrit pleinement dans un processus de luttes depuis le 29 septembre qui a pour objectif premier d'obtenir des augmentations de salaires dans tous les secteurs et des retraites. Le second objectif est de montrer au gouvernement et au patronat que nous n'acceptons pas la réforme de l'assurance-chômage et encore moins le projet de réforme des retraites à venir. Laissons ça aux syndicats réformistes.

Nous n'acceptons pas de subir leur inflation et le versement de bénéfiques records. Nous n'acceptons pas de choisir entre se chauffer, s'éclairer et se nourrir. Nous n'acceptons pas plus leur logique inflationniste qui serait due à la guerre et qui n'est, en réalité, qu'une des plus graves crises du capitalisme depuis celle de 2008. Nous n'acceptons pas leur logique guerrière.

L'inflation poursuit son chemin depuis plus d'un an et on nous prévoit des mois à venir encore plus durs. Des prix qui devraient encore flamber jusqu'en juin, et le gouvernement laisse faire.

A contrario les augmentations de salaires, des retraites et des minima sociaux, quand elles existent, ne couvrent absolument pas la hausse des prix. Le gouvernement et le patronat se renvoient la balle et créent des situations de pourrissement comme nous avons pu le voir dans les raffineries ou actuellement dans l'énergie. Pour autant, les salariés du département sont mobilisés.

Le salaire est la base de notre modèle social et le nier revient à faire un recul de civilisation de près de 80 ans. Qui est prêt à régresser socialement ? Personne. Qui est prêt à accepter un modèle européen qui serait inévitablement un nivellement par le bas ? Qui est pour continuer de construire et d'accepter une société basée sur l'individualisme et la concurrence, entre nous ici et entre les peuples ? Personne.

Nous sommes pour la solidarité partout. Nous sommes pour l'internationalisme, l'accueil et contre les guerres. Nous sommes pour des réformes sociales qui donnent raison aux revendications des travailleurs et de toutes celles et ceux qui ne le sont plus ou en sont privés.

Nous sommes pour que notre travail soit le reflet de ce que nous produisons exclusivement, c'est-à-dire l'ensemble de la valeur ajoutée. Nous sommes pour la reprise en main des moyens de production, usines, commerces, administrations, hôpitaux, services publics et nous en sommes largement capables. Nous ne ferons pas pire, bien au contraire.

Le temps de la discussion et surtout de l'acceptation doit se terminer maintenant. Le temps du vivre à genoux est terminé. Il doit se traduire par le vivre debout, se battre encore plus pour la reconquête de nos droits et en conquérir de nouveaux.

Nous devons être convaincus qu'un autre monde est possible et que celui-ci ne correspond en rien à ce que nous voulons. Nous devons nous battre pour un autre monde bien meilleur pour nous et les générations futures. Le social doit prendre le pas sur l'économique à tout prix. Le sociétal doit être fondé sur le vivre ensemble, la fraternité et la solidarité, et les productions sur les besoins et non sur une offre capitaliste.

Voilà ce qui peut être dit aujourd'hui. Rajoutons que le salariat, les retraités, les chômeurs, la jeunesse sont les réelles forces de contestation sociale de ce pays. D'ailleurs en Belgique hier, nos camarades travailleurs et leurs syndicats ne se sont pas trompés en se mobilisant par dizaines de milliers contre l'inflation et la vie chère, pour des augmentations de salaires.

Alors continuons, amplifions et soyons encore plus nombreux en grève et en manifestations.

Merci.



LE COMPTE N'Y EST PAS !

Les retraités remettent ça devant le Medef, partout en France

Les retraités sont mobilisés, depuis de nombreux mois, pour l'augmentation des retraites de base et complémentaires, par rapport à la baisse de leur pouvoir d'achat et à l'inflation galopante pour 2022.

Le Gouvernement a lâché 4 % en juillet 2022 et 1% en juillet 2021. L'Agirc-Arrco a aussi lâché 5,12 % au 1^{er} novembre 2022.

Ces augmentations sont le fruit de nos actions et de nos mobilisations !

Bien sûr, cela ne fait pas le compte par rapport à une inflation qui pourrait atteindre 8 % à la fin de l'année 2022.

Après le 29 septembre, le 6 octobre et le 18 octobre, partout en France, le 6 décembre, rassemblons-nous devant le Medef, pour exiger l'augmentation de nos retraites de base et complémentaires !

Ça suffit ! Nous voulons vivre dignement notre retraite, nous ne sommes pas des nantis.

Oui, nous revendiquons une hausse de nos retraites de base de 6 %. La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) a de quoi payer.

Oui, nous revendiquons une hausse de nos retraites complémentaires de 6,2 %. L'argent existe : 2,6 milliards de bénéfices pour l'exercice 2021.

L'Agirc-Arrco, avec les 70 milliards de cotisations sur les salaires, fait des placements financiers et boursiers.

Nous exigeons :

- la suppression des 10 % de malus pendant 3 ans, pour les départs à l'âge légal à la retraite ;
- la baisse de la valeur du point d'achat des points de 2 % ;
- la prise en compte des points dès le 1^{er} euro cotisé.

Oui, le 6 décembre devant le Medef, portons nos exigences pour bien vivre notre retraite.



Le 6 décembre
retraités et actifs
on se mobilise ensemble !



RASSEMBLEMENT à BOURGES
devant le MEDEF du CHER à 10h30
1/3 Rue Maurice Roy



SM/PR
SG/22-58

Montreuil, le 9 novembre 2022

M Jean-Sébastien BLANC, Directeur général adjoint en charge des Ressources Humaines et du Corporate ENGIE
TOUR T1
1 Place Samuel de Champlain
92930 PARIS LA DEFENSE Cedex
Copie : Mme Cécile PITROU, DRH Relations Sociales

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Il est des périodes où les agents attendent de leurs employeurs un juste retour sur leur engagement pour le bon déroulement du service public du gaz et la réponse aux besoins des usagers.

Au sein de la branche professionnelle des Industries Électriques et Gazières, après avoir connu des années de disettes, les agents vont pouvoir bénéficier, dès janvier 2023, de mesures salariales intéressantes. Cet acquis est à mettre sous l'égide de la lutte des agents.

Dans les entreprises de la branche, les directions prennent des décisions différentes dans leur stratégie de répartition des richesses. C'est le cas à GRDF filiale du groupe ENGIE. Pourtant, l'inflation qui touche les agents et leurs familles a la même répercussion sur leur pouvoir d'achat. Mais pour la direction de GRDF les choix sont autres.

Peu importe si les produits de première nécessité qui subissent une envolée spectaculaire des prix percutent le porte-monnaie des agents, la direction de GRDF préfère alimenter les finances de la maison-mère ENGIE.

Pour preuve, ENGIE, qui vient d'augmenter son chiffre d'affaires de 72% passant de 25 milliards à juin 2021 à plus de 43 milliards à juin 2022, a annoncé par voie de presse au mois de juillet dernier vouloir distribuer 65 à 75% de ses bénéfices sous forme de dividendes versés aux actionnaires. Ce qui ferait passer les dividendes de 2 à 4 milliards en 2022. Véritablement le groupe ENGIE n'est pas à plaindre.

D'ailleurs, GRDF a fortement contribué à rendre la situation économique du groupe ENGIE à ce niveau-là notamment en remontant 518 millions d'euros de dividendes en 2022 soit deux fois plus qu'en 2021. Comme quoi le second NR qui coûterait seulement 16 millions d'euros pour tous les agents n'est qu'une goutte d'eau dans la situation économique du groupe.

La FNME-CGT devra s'employer, dans les plus brefs délais, à faire la transparence sur ces montants faramineux et sur d'autres éléments plus confidentiels afin de dénoncer à qui profite la guerre en Ukraine. Les agents de GRDF et l'externe doivent savoir que de l'argent il y en a, mais pas pour eux et surtout pas pour un second NR.

Êtes-vous prêt à prendre le risque qu'une réputation de profiteur de guerre colle à l'image du groupe ENGIE pour ne pas avoir investi 16 millions d'euros supplémentaires par an pour le personnel ?

La FNME-CGT n'acceptera pas qu'au sein de la branche des IEG, GRDF entreprise de Service Public, se comporte indignement vis-à-vis de ses agents.

Monsieur le Directeur Général Adjoint, ce courrier doit contribuer à faire évoluer une situation de blocage voulue par la direction de GRDF. La FNME-CGT compte sur votre responsabilité pour faire bouger les lignes et contraindre la direction de GRDF à revoir sa copie comme vous avez su le faire pour d'autres filiales du groupe ENGIE.

Sans engagement concret de votre part à relancer les discussions entre GRDF et la FNME-CGT, première organisation syndicale au sein de l'entreprise, qui aboutirait à l'obtention d'un second NR pour tous les agents, notre organisation syndicale prendra ses responsabilités.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général Adjoint, l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien MENESPLIER
Secrétaire Général de la FNME-CGT

Fédération Nationale des Mines et de l'Energie : 263, rue de Paris – 93516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 78 00 – Courriel : fnme@fnme-cgt.fr

Dans la période actuelle, ponctuée d'incertitudes tant sur le plan géopolitique internationale que social dans le pays, les luttes pour les salaires, pour l'amélioration de notre sécurité sociale, contre la vie chère et pour la défense de notre système de retraite se multiplient depuis des semaines. Les grèves et les manifestations depuis le mois de septembre ont sérieusement contraint le patronat à faire ce qu'il n'envisageait pas, à savoir ouvrir des négociations sur les salaires. Il le fait grâce au rapport de forces que la CGT a pu instaurer avec les salariés et sous son contrôle. C'est suffisamment important pour le souligner.

Malgré les difficultés financières dues à l'inflation galopante et à la spéculation opportune, les salariés ont compris que la lutte par la grève, la confiance dans la CGT, étaient les moyens d'accéder aux revendications salariales.

Un patronat qui, sans aucune retenue, s'appuie sur les augmentations des prix de l'énergie pour minimiser la portée de la hausse du coût de la vie pour les travailleurs et qui se permet honteusement de déverser des dividendes astronomiques à quelques actionnaires, dont l'Etat.

Dans le même temps, il se félicite de l'adoption des nouvelles règles d'indemnisation des chômeurs qui ne feront que précariser encore plus ceux qui sont déjà dans de grandes difficultés et exclure les plus fragiles. Des critères purement économiques, non fiables et décidés par l'Etat et le patronat, mis en place et contrôlés par eux-mêmes sur des indices largement contestables et inidentifiables.

Pour pouvoir comprendre que de telles réformes (assurance chômage, retraite, hôpital public, collectivités ou encore éducation nationale) puissent nous être imposées, il faut se projeter dans un autre lieu de décisions qui est la Commission Européenne. Elle est loin des gens, des électeurs car non élue, loin des travailleurs, donc moins prégnante au quotidien. Pour autant, elle est extrêmement présente dans ce que nous vivons tous les jours et très largement adoubée par nos dirigeants et le patronat depuis des années, quels que soient les gouvernements et leurs couleurs politiques.

Elle est très présente voire omnipotente, pourquoi ? Ce sont ces "commissaires" (les mots ont un sens) qui décident des recommandations qui sont en réalité des injonctions sur les politiques économiques et sociales à mener dans tous les pays de l'Union Européenne. Ils ont un avis restrictif et obligatoire sur les budgets qui doivent obligatoirement rentrer dans un cadre de réformes et de restrictions budgétaires. La ratification des différents traités, dont le fondateur en 1957 avec

le traité de Rome, fait que la France doit se plier aux desiderata d'oligarques qui travaillent exclusivement pour les intérêts des capitalistes, des détenteurs du capital mondialisé. Si les Etats ne respectent pas ces ordres à terme, ils sont lourdement sanctionnés.

La théorie et la philosophie profonde de la construction européenne et de son fonctionnement ne reposent que sur le fondement de la concurrence libre et non faussée entre les pays adhérents et avec les pays tiers, la libre circulation des capitaux, la libre installation. Vous comprendrez bien que ce que nous vivons depuis des années sur les lieux de travail prend tout son sens. Les réorganisations, les fermetures et les délocalisations se décident dans cet esprit patronal de concurrence, de compétitivité dans un but de plus de profits immédiats, de plus de rentabilité pour eux-mêmes au détriment du travail local.

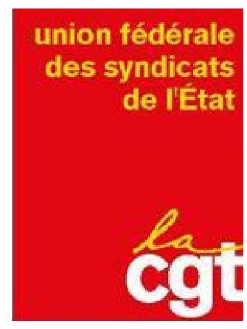
Pour finir, la commission regarde très attentivement les comptes et les dettes publics. Elle "s'inquiète", plutôt se rassure, et en même temps donne des garanties aux marchés financiers, aux spéculateurs, aux vautours que sont les agences de notation, à la banque centrale européenne et mondiale et au FMI.

Pour les commissaires, la France connaît trop de monopoles publics donc incompatibles avec les fondements de la construction européenne. Il faut donc casser les statuts pour pouvoir démanteler et privatiser (SNCF, la Poste, France Télécom, etc... et dernièrement avec le code général de la fonction publique). Ce sont les gardiens du temple, les sacristains du sacro-saint de l'orthodoxie capitaliste.

La dette française, que nous n'avons pas créée, est une formidable opportunité pour que cette milice financière oblige les travailleurs, les retraités et les chômeurs à encore plus en baver. Les réformes de l'assurance chômage, des retraites, de la Sécurité Sociale, de l'hôpital public, des collectivités, des industries énergétiques et gazières se retrouvent dans deux items : réduction drastique de la dette publique, libéralisation du marché et privatisation à tout va. Lorsqu'on sait cela, nous pouvons nous rebeller, nous unir et combattre ici pour changer les choses partout, ne pas subir.

PS : Dire ça, ce n'est surtout pas se compromettre sur des idées réactionnaires et encore moins partager les idées de droite quelles qu'elles soient. Ceux qui voudraient nous faire un procès d'intention doivent regarder les faits et les intentions du RN et des autres. Ils ne sortiront jamais de l'UE, c'est écrit. Ils en ont besoin.

Sébastien MARTINEAU



COMMUNIQUÉ

Hier, un drame terrible est survenu dans le Pas-de-Calais.

Un agent des Finances publiques, après avoir été séquestré dans le cadre d'un contrôle fiscal avec une de ses collègues, a été tué par la personne inspectée. Cette dernière s'est donné la mort par la suite.

Nos organisations syndicales de la CGT tiennent avant tout à saluer respectueusement la mémoire de notre collègue. Elles expriment également toutes leurs condoléances vis-à-vis de sa famille et de tous ses proches.

Elles témoignent de leur solidarité envers l'agente qui l'accompagnait durant ce contrôle

Nos organisations souhaitent affirmer de nouveau leur attachement aux missions publiques et à tous les salarié (e)s qui en ont la charge au quotidien.

Parmi elles, celles ayant trait aux contrôles et aux inspections sont trop souvent brocardées, quand elles ne sont pas livrées à la vindicte.

Non, ces missions ne sont pas liberticides et les agentes et les agents qui les remplissent ne sont pas des inquisiteurs et inquisiteurs.

Tout au contraire, elles et ils contribuent au lien social sans lequel il ne peut y avoir de progrès et de vivre ensemble. C'est totalement le cas s'agissant des missions fiscales.

Le contrôle a été conçu comme un pendant du système déclaratif et il doit le demeurer.

Plus largement, il est de la responsabilité des pouvoirs publics, notamment du gouvernement, d'affirmer l'importance de l'impôt pour notre modèle social.

En lieu et place de l'insupportable et infondé fonctionnaire bashing ou, notamment depuis la crise sanitaire, des discours louangeurs contredits par les politiques mises en œuvre, il faut replacer les missions publiques au cœur du contrat social et l'ensemble des moyens qui y contribuent doit être abondé.

Et, devant la tragédie qui nous frappe, rappelons qu'il faut d'urgence rétablir les CHSCT dans toutes leurs prérogatives, instances essentielles très affaiblies par la loi d'août 2019.

La CGT Finances Publiques, la Fédération des Finances, l'Union Fédérale des Syndicats de l'État et la CGT Fonction Publique rendent hommage à leur collègue assassiné et à l'agente séquestrée dans l'exercice de leurs missions.

Plus que jamais, nous agissons pour que toutes les conditions soient réunies afin que de tels drames ne se reproduisent plus.

Montreuil, le 22 novembre 2022

& La maxime du mois &



*CE QUI SE CONÇOIT BIEN S'ÉNONCE CLAIREMENT
ET LES MOTS POUR LE DIRE ARRIVENT AISÉMENT.*

NICOLAS BOILEAU

Alain LEGER

Secrétaire Général du Syndicat des Retraités Territoriaux de Bourges

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Alain LEGER.

Alain s'est battu pendant plus 35 ans contre ce que l'on appelle communément une longue maladie.

Mais comme tout le long de sa vie, grâce à son énergie, il a combattu ce mal et a réussi à le vaincre, lui permettant ainsi de vivre normalement et de poursuivre son activité professionnelle et militante dans l'action syndicale. Nous n'oublions pas bien sûr sa passion pour la musique et son attachement à la fanfare « l'Avenir de Bourges ».

En 1962, Alain a été recruté à la ville de Bourges en qualité d'apprenti jardinier. Très vite il adhère à la CGT et prend des responsabilités au bureau syndical. En 1977, il remplacera Rolland Dampierre en qualité de secrétaire du syndicat CGT de la ville de Bourges. Il intégrera la même année le bureau de l'Union Locale CGT de Bourges en qualité de trésorier adjoint. Il assumera plus tard les fonctions de trésorier. Puis il sera élu à la commission exécutive de l'Union Départementale.

En 1986, Alain avait souhaité postuler sur un poste d'encadrement au service espaces verts. Il obtiendra ce poste au secteur de la Chancellerie. Mais déjà un mal sournois commençait à le tourmenter.

Contraint de suivre un traitement médical très lourd, c'est à sa demande que je l'ai remplacé à la direction du syndicat de la ville de Bourges.

C'est avec Alain que j'ai fait mes premières armes, à ses côtés au bureau du syndicat, puis en qualité d'élu au Comité Technique Paritaire.

J'ai le souvenir d'un militant carré et respecté alors qu'à cette époque, faire des actions sous la municipalité dirigée par Jacques Rimbault n'était pas toujours bien compris par les camarades des syndicats de l'interprofessionnelle.

Alain mettait un point d'honneur à affirmer les valeurs d'un syndicalisme indépendant et à porter les revendications des personnels au plus haut niveau.

Pour Alain, militer, c'était saisir les opportunités pour contribuer à améliorer les conditions de travail des collègues.

Et puis, j'ai bien évidemment des souvenirs plein la tête de Commission Exécutive, de Congrès de section ou du syndicat, de grèves et de manifs.

Alain était aussi pour nous un repère dans l'engagement militant, pour tous les jeunes militants que nous étions.

Alain continua son activité professionnelle et sera affecté au secteur des espaces verts du Val d'Auron où il aura, en qualité d'agent de maîtrise principal, la gestion des espaces verts de ce quartier, cela jusqu'à son départ en retraite.

Dès sa cessation d'activité, Alain animera la section des retraités CGT de la ville de Bourges et prendra des responsabilités à l'Union Syndicale des Retraités. Membre du bureau de l'USR du Cher, jusqu'au dernier congrès convoqué en début d'année 2022. Alain n'avait pas souhaité renouveler son mandat, mais avait continué à militer à la CFC.

Comme beaucoup de militants même à la retraite tu continuais donc à œuvrer et à défendre les droits et les acquis. Je suis heureux de t'avoir rencontré dans ma vie.

J'ai une pensée émue pour Martine et son fils Gérald auxquels j'adresse toutes mes sincères condoléances.

*Hommage rendu lors de ses obsèques le 27 Octobre par Claude MORINEAU
au nom du Syndicat actifs et retraités des Territoriaux de Bourges, de l'UD du Cher, de l'USR du Cher*

LES STAGES DEPARTEMENTAUX

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
Niveau 2 - 1^{ère} partie	6 au 10 Novembre	Nicolas LEPAIN	1 ^{ère} partie ; la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de forces.	Tous les militants(es) qui ont suivi le Niveau 1
Niveau 2 - 2^{ème} partie	17 au 21 Avril	Yann JOURNE	2 ^{ème} partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 - 1 ^{ère} partie
Animateur syndical	A définir	A définir	Animer des réunions ou des stages syndicaux	Aux dirigeants des syndicats, des UL et des UD
CoGiTiel Union Départementale décentralisée dans les U.L.	A définir	Jean-Pierre BOURRET	Formation à la gestion du fichier syndical à partir de l'outil informatique CGT : CoGiTiel	Les trésoriers et secrétaires à l'orga. et à la vie syndicale des syndicats et des UL
CSSCT - Tronc commun (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)	12 au 16 Juin	Marie-Josée NIZON	Santé au travail. Rôle et mission du CHS CT. Analyse d'un accident du travail. La réglementation.	Les élus CHS-CT
CSSCT AT/MP - Harcèlement moral	18 au 22 Septembre	Marie-Josée NIZON	Le Harcèlement	Elus CHSCT ayant suivi le tronc commun. Tous les syndiqués ayant fait le 1 ^{er} niveau
PRUDIS	A définir	Marie-Josée NIZON.	A définir	Aux Conseillers Prud'hommes
Conseillers Prud'hommes	A définir	Marie-Josée NIZON	Rédaction des jugements	Aux Conseillers Prud'hommes
Organisation et vie Syndicale Politique Financière (Direction syndicale)	24 au 28 Avril		La syndicalisation, la vie syndicale et la politique financière dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'organisation. et les trésoriers des syndicats et des UL.
ECO - CSE	19 au 23 Juin	Marie-Josée NIZON	Rôle économique et prérogatives du CE, sa gestion, les œuvres sociales.	Les élus au Comité d'Entreprise et les militants intéressés (ayant fait le Niveau 1)
Communication	9 au 13 Octobre	Patrick BAUDOIN	Aborder les différents modes de communication, mise en situation, usage de moyens vidéo.	Aux responsables de syndicat, élus et mandatés (2 personnes maximum par syndicat en fonction des places disponibles)
Stage INDECOSA CGT	A définir	(INDECOSA CGT 18)	Agir avec les consommateurs salariés	A toutes les militantes et les militants
Stage CSE - Prise de mandat	6 au 10 Mars 20 au 24 Novembre	Marie-Josée NIZON	Le CSE	Aux DS, candidats ou futurs candidats
Formation de formateurs	A définir	A définir	Animer des stages syndicaux	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 complet
Défenseur syndical	20 au 24 Février (Session 1) 16 au 20 Octobre (Session 2)	Marie-Josée NIZON	Défense et accompagnement du salarié.	Les militantes(ts) désignées(es) comme défenseurs
Journée CSE (transformation de la fonction publique et limitation du droit de grève)	A définir	Yann JOURNE	Transposition du CSE à la fonction publique et limitation du droit de grève	A tous (privé et public)

LE COIN DES UNIONS LOCALES

Bourges - Pour un bon déroulement des débats, l'UL de Bourges acceptera que 3 stagiaires maximum d'un même syndicat ou entreprise par session

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Accueil du Nouveau Syndiqué</u>	9 & 10 Février, et d'autres dates si besoin	Le collectif de formation de l'Union Locale	Chaque nouveau syndiqué doit être rapidement accueilli pour prendre au plus tôt sa place au sein de l'organisation	Aux nouveaux syndiqués du Syndicat Interpro et des syndicats n'organisant pas de formation Accueil
<u>Conseiller du salarié</u>	20 au 22 Février	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque participant(e) d'avoir les moyens d'exercer au mieux son mandat de conseiller du salarié dans le respect des valeurs et orientations de la CGT	Aux conseillers du salarié
<u>Participer à la vie de la CGT (ex Niveau 1)</u>	<u>Partie 1 :</u> 27 Février au 3 Mars <u>Partie 2 :</u> 16 au 20 Octobre <u>Partie 1 :</u> 19 au 23 Juin <u>Partie 2 :</u> 18 au 22 Décembre	Le collectif de formation de l'Union Locale	Chaque syndiqué(e) ancien ou nouveau a besoin et a droit à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de la CGT. Ce droit de savoir est un contrat que les autres membres du syndi- cat passent avec lui au moment de son adhésion.	Tous nos syndiqués quels que soient leur catégorie socioprofessionnelle et leur secteur d'activité
<u>Délégué(e) Syndical(e)</u>	27 au 31 Mars	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque participant(e) d'avoir les moyens d'exercer au mieux son mandat de délégué(e) syndical(e), dans le respect des valeurs et orientations de la CGT	Aux Délégué(e)s Syndi- caux(les) nommés ou susceptibles de l'être et ayant fait la formation "Participer à la vie de la CGT"
<u>Elu(e) et mandaté(e) CGT</u>	10 au 12 Mai	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque élu(e) ou mandaté(e) CGT de connaître et maîtriser la démarche CGT pour la mettre en pratique dans l'entreprise	Aux élus et mandatés CGT (ou futurs) des secteurs privé ou public et ayant fait la formation "Participer à la vie de la CGT"
<u>Rédiger un tract (Module Niveau 1)</u>	16 & 17 Novembre	Le collectif de formation de l'Union Locale	Donner aux syndiqué(e)s les premiers éléments pour favori- ser dans les entreprises la communication écrite pour la participation des salarié(e)s à la réflexion et à l'action revendicative	Tous nos syndiqués quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, qu'ils aient ou non une responsabilité au sein de l'organisation
<u>N.A.O</u>	Date à définir	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre aux militant(e)s d'acqué- rir des éléments immédiatement mobilisables pour investir les NAO selon la démarche syndicale CGT	Aux militant(e)s d'entre- prises qui ont à participer aux N.A.O. ayant fait la formation "Participer à la vie de la CGT"

Vierzon

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>CSE prise de mandat</u>	23 au 27 Janvier	Marie-Josée NIZON Dominique VURPILLOT	Rôle économique et prérogatives du CSE, sa gestion, les œuvres sociales.	Les élus au CSE et les militants intéressés (ayant fait le Niveau 1)
<u>PRUDIS</u>	16 au 20 Janvier (Session 1) 26 au 30 Juin (Session 2)	Marie-Josée NIZON Dominique VURPILLOT	CPH	Les Conseillers Prud'hommes
<u>COGITIEL</u>	Suivant la demande	Dominique VURPILLOT Eric PERROT ou Tony LOTTIN	Maîtrise du logiciel	Tous les secrétaires et trésoriers de syndicat
<u>Négociations Annuelles Obliga- toires (NAO)</u>	13 et 14 Février	Marie-Josée NIZON Dominique VURPILLOT	Comment organiser et aborder les négociations annuelles	Aux élus CGT (DP, CE) ou délégués syndicaux
<u>Stage d'accueil</u>	Suivant la demande	Daniel ANGIBAUD	C'est quoi la CGT	A tous les nouveaux syndi- qués
<u>Niveau 2 - 2^{ème} partie</u>	6 au 10 Mars	Yann JOURNE Dominique VURPILLOT	2 ^{ème} partie ; mondialisation, Eu- rope, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 - 1 ^{ère} partie
<u>Niveau 1</u>	3 au 7 Avril 18 au 22 Septembre	Michel SERVOLLE + ANIMATEUR ou ANIMA- TRICE	Les revendications, la société, le syndicalisme, la CGT.	A toutes les militantes et les militants
<u>Délégué Syndical</u>	4 et 5 Octobre	Marie-Josée NIZON + ANIMATEUR ou ANIMA- TRICE	Rôle du délégué syndical	Aux futurs ou actuels Délégués Syndicaux
<u>Niveau 2 - 1^{ère} partie</u>	27 Novembre au 1 ^{er} Décembre	Yann JOURNE + ANIMATEUR ou ANIMA- TRICE	1 ^{ère} partie : la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de forces	A tous les dirigeants syndi- caux qui ont suivi le Niveau 1